



Le Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) du Lycée A. KELA La Case des lycéens

Une ASSOCIATION AU SERVICE des ÉLÈVES

Le F.S.E. regroupe les élèves, les enseignants et les membres du personnel du lycée volontaires.
Le bureau est constitué par élection chaque début d'année scolaire lors de son Assemblée Générale.

SES OBJECTIFS :

- Valoriser les projets ou les activités culturels, artistiques ou sportifs.
- Promouvoir le sens des responsabilités, de l'autonomie et développer la vie sociale du lycée.
- Rendre les élèves acteurs et impliqués dans la vie associative.



UN ESPACE DE VIE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES

Un foyer situé au sein de l'internat du lycée dispose :

- ✓ D'un espace de repos avec canapés, télé, ...
- ✓ D'un espace de jeu avec des baby-foots, des tables de ping-pong ainsi que des ballons, des boules de pétanques ou encore des jeux de société.
- ✓ D'une cafétéria gérée et animée par des élèves volontaires
- ✓ D'une salle de musique

LES PRINCIPALES RESSOURCES du F.S.E.

- Cotisation des parents en début d'année lors de l'inscription au lycée
- Vente de pains au chocolat quotidienne
- Recettes de la cafétéria et vente de produits divers
- Diverses actions selon les années (tombola, photos de classe, vide-grenier,...)

QUI PERMETTENT

UN ACCOMPAGNEMENT QUI VALORISE LES COMPÉTENCES DE NOS ÉLÈVES :

→ Atelier couture, logistique de la salle de musique, préparation à la journée mélanésienne, gestion de la cafétéria, gestion vente de pains au chocolat, ...

UN ACCOMPAGNEMENT QUI CONTRIBUE A LA REUSSITE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES :

→ sortie théâtre, projet d'orientation, la semaine des maths, la semaine des langues, accompagnement pour préparer au Grand Oral, formation aux gestes de 1^{er} secours (PSC 1), ...

UN ACCOMPAGNEMENT QUI ASSURE LE BIEN-ETRE DES ÉLÈVES :

→ Kela Color Race (course pédestre colorée), la semaine de l'amour (éducation à la santé sexuelle et affective, sensibilisation aux violences intrafamiliales, et au harcèlement...), aménagement du lycée et du foyer...



Pour assurer la poursuite de notre engagement en faveur de nos élèves, nous vous invitons à compléter et à joindre le coupon de cotisation au FSE avec un règlement d'un **montant de 1 000fr par enfant**.

😊 **Le bureau du F.S.E. vous remercie grandement pour votre coopération.** 😊



Par ailleurs, dans le cadre des **photos de classe annuelles**, proposées par le F.S.E. du Lycée, nous vous demandons sur le coupon ci-dessous de bien vouloir, en tant que responsable légal, cocher la case correspondant à votre accord ou non à ce que votre enfant soit pris en photo.

(Coupon à déposer à la vie scolaire avec règlement le cas échéant)

Cotisation au F.S.E + Autorisation pour Photo de Classe

Je soussigné.e (nom et prénom du responsable légal.e)
responsable de l'élève

➤ participe ne participe pas à la cotisation annuelle d'un montant de 1 000fr (par enfant), qui permet de soutenir l'accompagnement du Foyer Socio-Educatif dans les divers projets de notre lycée.

(Si cotisation par chèque, ordre au nom du FSE du lycée A. KELA)

➤ autorise n'autorise pas mon enfant à être pris en photo.

(Les élèves dont l'autorisation parentale n'aura pas été validée ne seront pas sur la photo de classe)

Date :

Signature du responsable légal :